

## Deemply lance une offre gratuite inédite sur le marché pour aider les entreprises à se mettre en conformité avec leurs obligations de sécurité

Alors que s'ouvre le salon Préventica à Bordeaux (14-16 octobre 2025), Deemply annonce le lancement d'une offre gratuite inédite sur le module registre sécurité, destinée à sensibiliser les entreprises aux enjeux cruciaux de la sécurité des bâtiments et de la conformité réglementaire avec sa solution innovante 100% dématérialisée. Après l'annonce de sa nouvelle identité (juin 2025) et de ses ambitions affirmées, Deemply renforce sa présence sur son marché.

### Des réglementations obligatoires trop souvent sous-estimées ou méconnues

Chaque année, plusieurs structures sont sanctionnées pour ne pas avoir pleinement respecté **leurs obligations légales en matière de sécurité**, qu'il s'agisse de l'absence de registre de sécurité, d'un DUERP non actualisé ou de contrôles techniques incomplets. Si de nombreux établissements en France tiennent correctement leur registre de sécurité, certains rencontrent encore des difficultés à en assurer le suivi par manque de temps, d'informations et de ressources. Par ailleurs, près de 80 % des DUERP contrôlés par l'Inspection du Travail (Source : certification QSE – mars 2025) présentent des points à améliorer pour être pleinement conformes.

Au-delà de la complexité administrative, c'est aussi **une méconnaissance des risques et des responsabilités** qui freine la mise en conformité. Beaucoup de dirigeants, surtout dans les PME et TPE, sont souvent peu informés des réglementations applicables à leur secteur, leurs obligations en matière de sécurité (formations, document unique, équipements de protection, ...), ainsi que les sanctions possibles en cas de non-respect (administratives, ...).

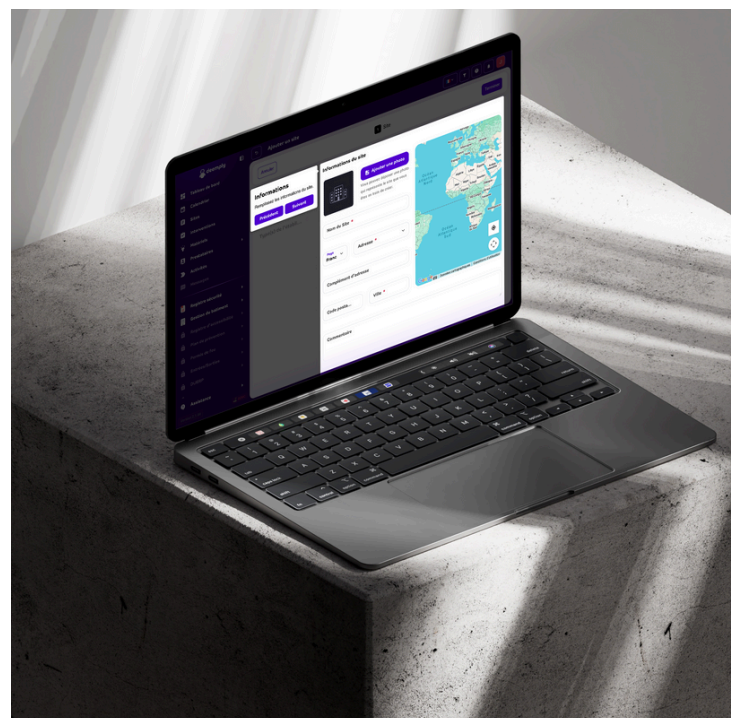
### Une offre gratuite permanente pour franchir le premier pas vers la conformité et la digitalisation – une première sur le marché

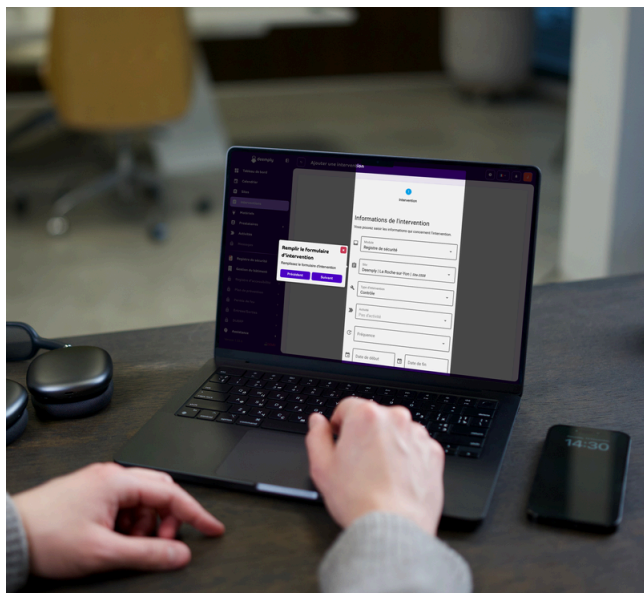
Deemply va déployer un accès gratuit à l'un de ses principaux modules : **le «registre sécurité»**.

Cet accès gratuit vise à avoir une première prise en main facilitée de l'outil, accélérant ainsi l'adoption des bonnes pratiques, dans l'optique d'une utilisation globale à terme. L'offre s'inscrit aussi dans **une démarche de sensibilisation aux enjeux essentiels** pour la protection des salariés, des visiteurs, et plus largement de tous les usagers.

*“ Ce lancement incarne la vision claire de la marque : faire de la digitalisation de la sécurité une étape incontournable et faciliter l'appropriation de ces nouvelles pratiques. Il ne s'agit pas simplement de fournir un outil, mais de permettre à chaque structure, quelle que soit sa taille, de prendre conscience de ses responsabilités, de se protéger, ainsi que de protéger ses salariés et ses visiteurs.”*

Jérôme PERIGORD, cofondateur de Deemply





Avec cette initiative, *Deemply* entend démocratiser l'accès à des outils performants et innovants, tout en contribuant à une meilleure compréhension des obligations réglementaires en matière de sécurité au sein des différentes structures et une meilleure fluidité dans son utilisation quotidienne. C'est le retour d'expérience qu'en fait Mathieu NAULIN, Directeur sécurité du parc du Puy du Fou, client depuis 2016 :

**« L'outil apporte un suivi facilité de l'ensemble des interventions concernant nos ERP, la signature des registres, ainsi que l'annexion des rapports numérisés et automatisés »** indique-t-il et ajoute que **« Deemply permet de mettre à jour le registre de manière rapide et fluide. Lors de la préparation de la commission de sécurité, l'outil simplifie l'organisation et la vérification des informations en amont, contribuant ainsi à rendre les échanges plus efficaces et à améliorer la prise de décision lors de la visite du site. »**

## **Deemply, un outil 100% dématérialisé et adapté à toutes les structures**

La société, basée à La Roche-sur-Yon (85), **éditrice exclusive de sa solution, conçoit et développe l'intégralité de son offre**. Au cœur de sa démarche, Deemply place l'expérience utilisateur, s'engageant à accompagner ses clients à chaque étape de leur migration vers la dématérialisation. **La solution s'adapte à un large éventail de structures**, allant des entreprises et des collectivités aux établissements de santé, lieux culturels ou commerces, afin de se mettre en conformité avec la réglementation.

Celle-ci, développée en interne par la société vendéenne, comprend 9 modules complémentaires destinés à couvrir l'ensemble des besoins liés à la sécurité :

- Registre sécurité
- DUERP
- Plan de prévention
- Permis de feu
- Gestion du bâtiment
- Carnet sanitaire
- Entrées / Sorties
- Registre d'accessibilité
- Formulaire

Dans un contexte où les réglementations évoluent rapidement et où les contraintes sont nombreuses, la digitalisation s'impose comme un atout incontournable. Elle permet d'optimiser **la gestion de la conformité et d'alléger la charge administrative** tout en renforçant l'efficacité des mesures de sécurité.

**« Utiliser Deemply, c'est maîtriser l'ensemble des risques avec un outil simple, efficace et 100% digitalisé. Cette offre gratuite s'inscrit dans notre volonté de faire bouger les lignes et d'accompagner la transformation numérique des obligations réglementaires »** ajoute Stéphane GUYON, cofondateur.

Créée en 2012 sous le nom registresecurite.com, la société devenue *Deemply* en juin 2025 poursuit sa mission : **simplifier la gestion de la sécurité** grâce à une plateforme agile, modulaire et entièrement dématérialisée.

**Deemply ambitionne de devenir le leader sur le marché international pour la digitalisation de la sécurité et de la gestion des bâtiments.**



**Jérôme PÉRIGORD et Stéphane GUYON, cofondateurs et dirigeants de la société Deemply**

### **Deemply en chiffres :**

- 27 000 sites gérés
- 800 000 interventions signées
- 25 000 registres des visiteurs créés
- 5 000 commissions de sécurité dématérialisées
- 1 service Recherche et Développement composé de 9 développeurs
- 1,5 million d'euros (chiffre d'affaires 2024)

**martha**<sup>RP</sup>

**Contact Presse**  
François BENOITON : francois.benoiton@b17.fr  
Tél. 02 40 89 78 74